



Droit des artisans demande d 'invalidite

Par Ilorca, le **22/05/2017** à **13:35**

BONJOUR marque de politesse[smile4]

je suis artisan depuis 27 ans et suite a des soucis d'epaules j ai du mettre en suspends mon activité

j 'ai été opere de la droite et voila que la gauche me fait des miseres , il est donc prevu une operation

puis je pretendre à une invalidite sachant que je suis tailleur de pierre il va etre tres difficile de reprendre

merci de vos conseils